

Infos pratiques



Jeux Paralympiques
du 28 août au 8 septembre 2024



Centre Hospitalier
Rives de Seine

23 août 2024

Vous trouverez dans ce document l'ensemble des informations pratiques concernant les Jeux Paralympiques et leurs incidences sur vos déplacements au CHRDS

- Les **zones de restrictions** de circulation en Ile-de-France
- **Les règles** de restrictions et dérogations ainsi que les modalités de demande de **justificatif de mission**
- Les conséquences sur les **transports en commun**
- Le covoiturage
- **L'hébergement d'urgence au CHRDS**
- Le site anticiperlesjeux.gouv.fr



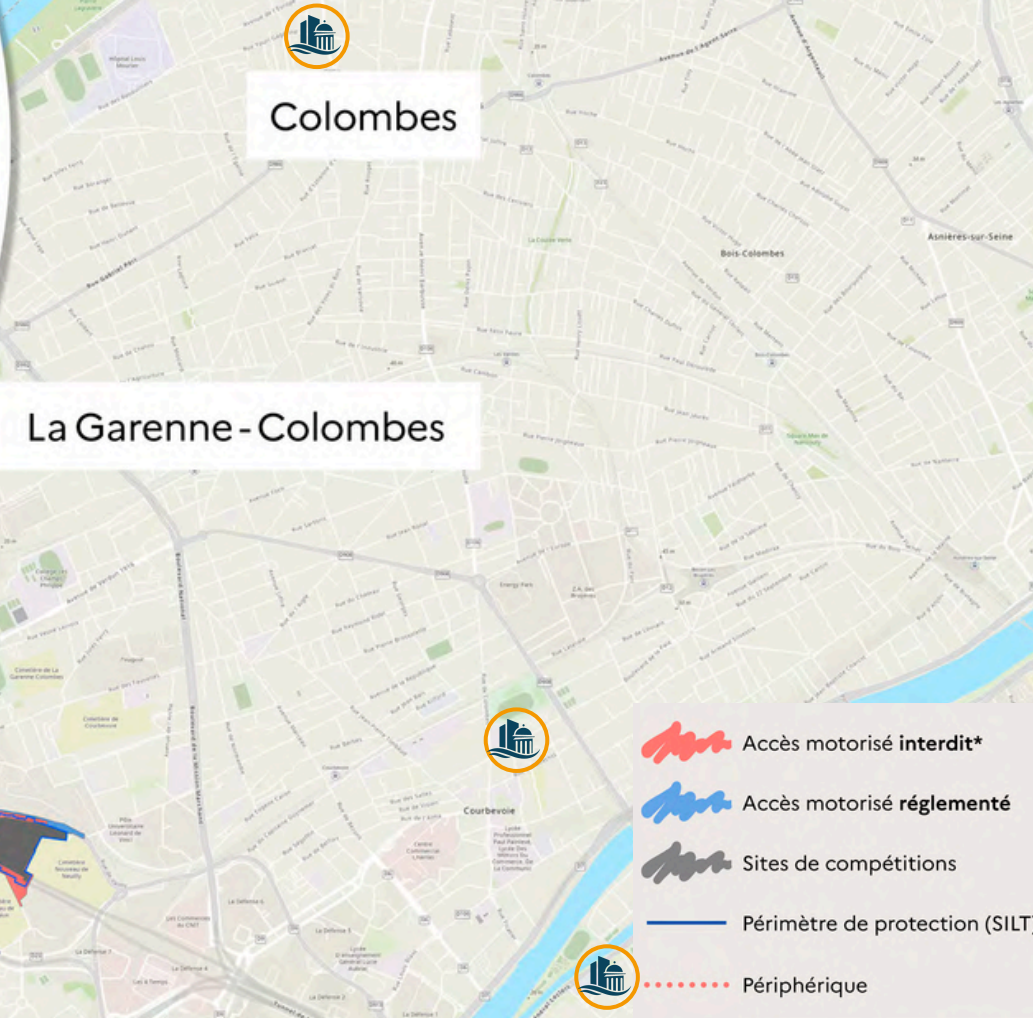
Les zones de restrictions durant la cérémonie d'ouverture des jeux paralympiques

28 août 2024



Les zones de restrictions de circulation dans les Hauts-de-Seine

28 août au 8 septembre



-  Accès motorisé **interdit***
-  Accès motorisé **réglementé**
-  Sites de **compétitions**
-  Périmètre de protection (SILT)
-  Périphérique

* Dégagements possibles en s'inscrivant sur plateforme numérique, ouverture au printemps 2024

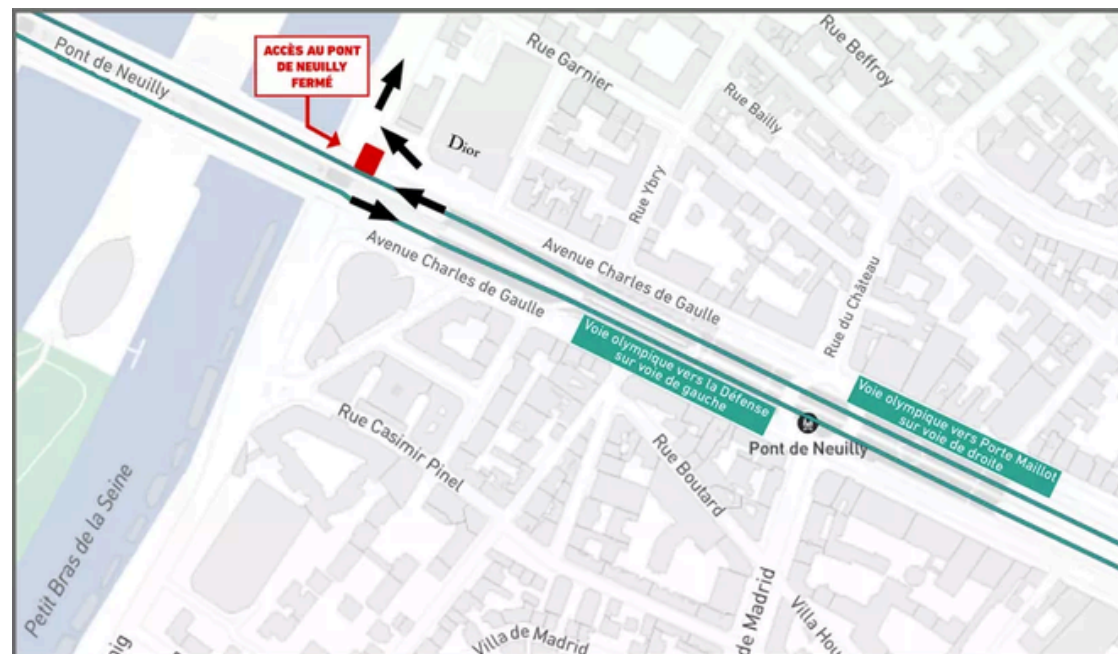
Les principales zones de restrictions de circulation à Neuilly-sur-Seine

15 juillet au 11 septembre

La circulation sur la RN 13 et accès au Pont de Neuilly

Neuilly-sur-Seine sera traversée par les voies olympiques* au niveau de la RN13.

- Dans le sens Porte Maillot/La Défense, la voie olympique utilisera la voie de droite ce qui implique la fermeture (sauf bus) de la bretelle d'accès au Pont de Neuilly, côté Dior, du 15 juillet au 11 septembre.
- Dans le sens La Défense/Porte Maillot, la voie olympique sera sur le côté gauche.
- A l'heure où nous publions cette information, la réouverture de la voie dédiée pendant la période entre les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques n'est pas confirmée par la Préfecture.
- L'accès aux rues transversales à la RN 13 ne sera pas empêché par les voies olympiques, lesquelles resteront néanmoins prioritaires. Cet accès sera également possible pour les livraisons des commerçants.



Suivez l'actualité
sur le site de la ville
de Neuilly-sur-Seine



* Les voies olympiques sont des voies réservées aux véhicules accrédités par l'organisation des JO Paris 2024. Ces voies olympiques permettent de desservir directement les sites de compétition afin de faciliter les trajets des personnes accréditées. Sont concernés : les véhicules des personnes accréditées, les taxis, les véhicules de transport en commun, les véhicules destinés à favoriser le transport des personnes à mobilité réduite et les véhicules de secours et de sécurité.

Les règles de restrictions et dérogations

Les QR codes seront obligatoires pour accéder en véhicule motorisé aux périmètres de sécurité.

Il est possible d'obtenir un QR code sur la plateforme dédiée <https://www.pass-jeux.gouv.fr/>



Pour obtenir un **justificatif de mission**, veuillez en faire la demande auprès du secrétariat de la DRH à l'adresse drh-chrds@ch-rivesdeseine.fr. Les justificatifs demandés durant l'été seront envoyés sous 10 jours ouvrés.

Les zones rouges ne pourront être traversées s'il ne s'agit pas du lieu de provenance / destination.

	Périmètre bleu	Périmètre rouge	Justificatifs
Véhicule de sécurité, urgences, dépannages Police municipale / secours / véhicules "opération sentinelle"	Oui	Oui	/
Ambulances privées hors urgences	Oui	Oui avec un pass numérique	Titre d'identité de l'équipage + attestation de l'employeur + justificatif de mission
Véhicules utilisés pour l'accès aux centres de soins (hôpitaux, cliniques, médecine e ville)	Oui	Oui avec un pass numérique	Titre d'identité + carte professionnelle + justificatif de mission

Les conséquences sur les transports en commun

Les stations de métro fermées

- 1** « Champs-Élysées – Clémenceau » – du 22/08 au 08/09
« Concorde » « Tuileries » – du 17/06 au 21/09
- 8** « Concorde » – du 17/06 au 21/09
- 12** « Concorde » – du 17/05 au 21/09
- 13** « Champs-Élysées – Clémenceau » – du 22/08 au 08/09



*Les correspondances
ne seront pas assurées
dans les stations fermées.*

Les stations de tram non desservies

- T2** « Porte d'Issy » et « Porte de Versailles » – du 29/08 au 07/09
- T3a** « Porte de Versailles » – du 29/08 au 07/09
- T3b** « Colette Besson » – du 29/08 au 08/09

Les conséquences sur les transports en commun

Les lignes les plus fréquentées permettant la desserte d'une majorité des sites de compétition



5 6 7 8 9 10 12 13 14



T3a T3b



B C D



J direction Ermont-Eaubonne
L direction Versailles Rive Droite
P direction Meaux
N
U

Les conséquences sur les transports en commun

Le réseau de bus sera modifié, notamment par :

- Le montage et démontage des sites de compétition éphémères dans Paris Centre de mars à octobre
- La préparation de la cérémonie d'ouverture du 28 août

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des bus desservant les 5 sites du CHRDS qui seront déviés avant, pendant et après cet événement :



Site de Courbevoie

163 164 176

Site de Neuilly-sur-Seine

43 73 82 93 163 164 176

Site de Puteaux

93 144

CAMSP / PDAP de Courbevoie

176 175

CAMSP de Colombes

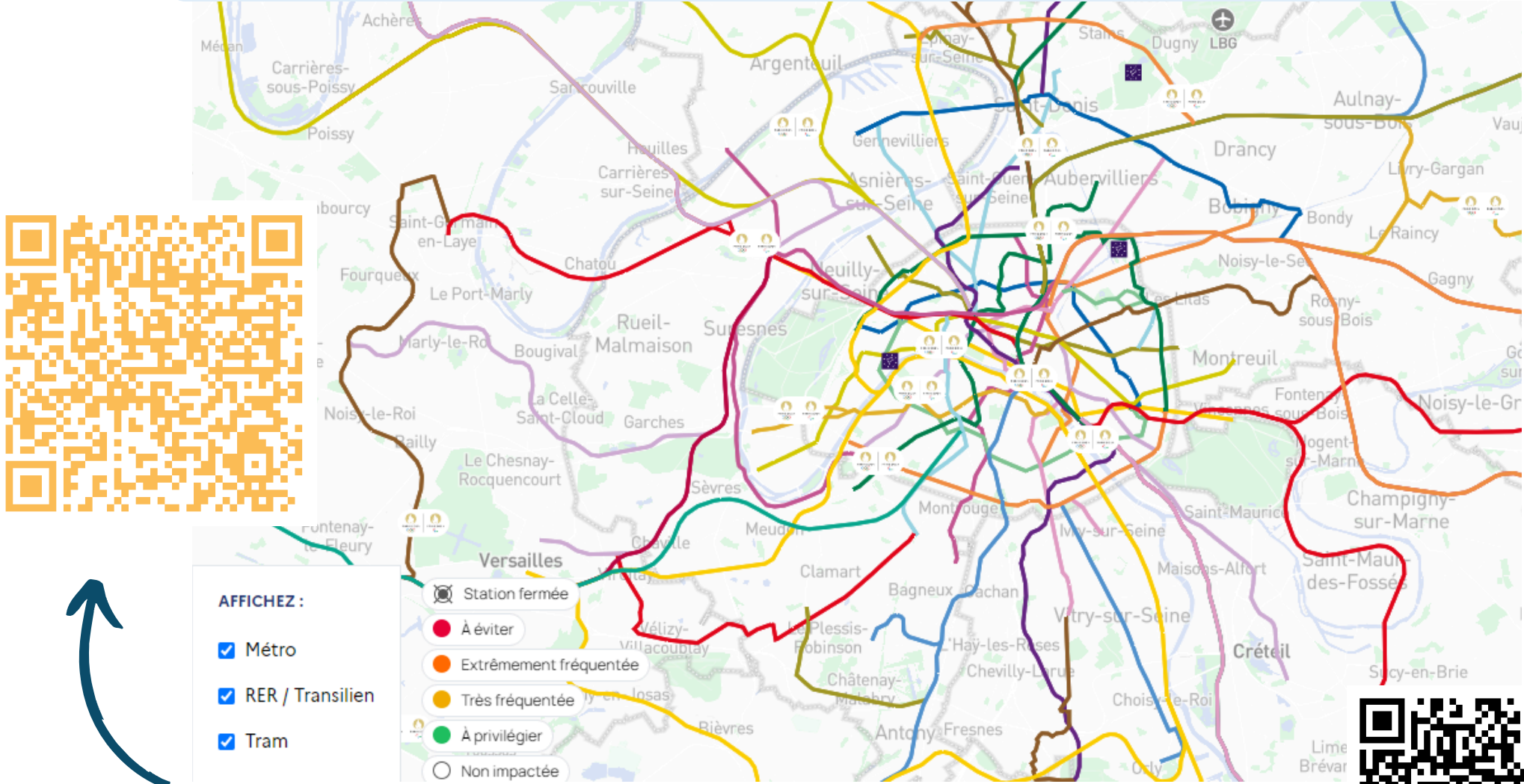
164 167 176 304 366 378



Pour en savoir plus <https://www.ratp.fr/deviation-bus-jeux-paris-2024>

Les conséquences sur les transports en commun

La carte interactive pour anticiper vos déplacements



Flashez le QR Code ou cliquez sur le plan

Pour consulter le tutoriel en vidéo

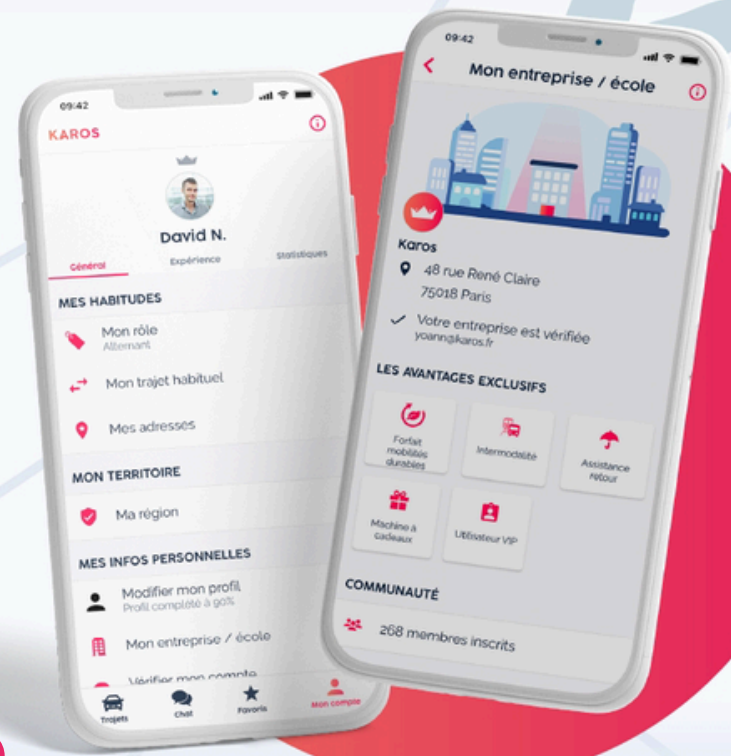


NEW

Pensez au covoiturage avec KAROS

Rattachez-vous au  pour covoiturer et bénéficiez de tous les avantages


- 01** Téléchargez Karos depuis votre App store ou Play store
- 02** Créez votre compte, renseignez l'adresse de votre entreprise et identifiez-vous dans la rubrique « Mon entreprise »
- 03** C'est parti ! Covoiturez avec qui vous voulez dans l'app



Recevez une prime de 100 €

Pour télécharger Karos

Scannez-moi



DISPONIBLE SUR Google Play

Téléchargez dans l'App Store



L'hébergement d'urgence au CHRDS



Le CHRDS peut **mettre une chambre à votre disposition pour une durée limitée** et selon les **places disponibles**.

Modalités de fonctionnement :



Neuilly-sur-Seine

Récupération des clés au standard avant 17h

Courbevoie

Récupération des clés avant 17h :

- **Semaine** : au standard
- **Week-end** : auprès de l'agent de sécurité

Puteaux

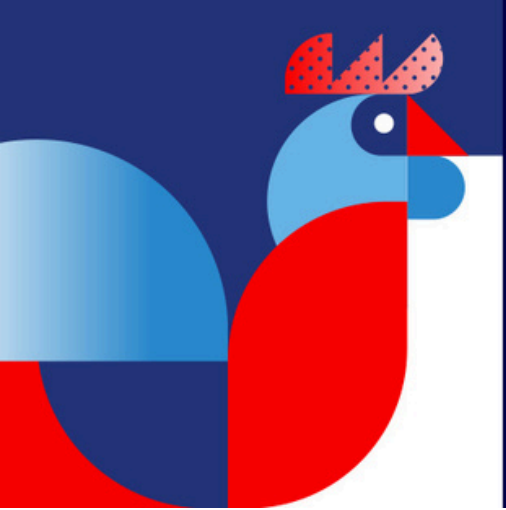
Récupération des clés avant 17h :

- **Semaine** : au standard
- **Week-end** : auprès du cadre de garde

Vous devrez rendre les clés au plus tard à **9h**.

Dès lors que vous rencontrerez une difficulté, n'hésitez pas à vous manifester pour réserver une chambre :

- **à partir du vendredi 2 août**, auprès de Myriam JOLIVET, mjolivet@ch-rivesdeseine.fr ou 01.49.04.32.54



POUR SE DÉPLACER
AU MIEUX PENDANT
LES JEUX

L'important c'est d'anticiper !



Rendez-vous sur anticiperlesjeux.gouv.fr pour retrouver toutes les informations liées aux déplacements pendant la période des Jeux.

Vous pourrez notamment retrouver une carte interactive avec l'état prévisionnel du trafic pour les transports en commun, des routes avec les périmètres de restriction de déplacement (bleu et rouge) et les voies olympiques.